ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

timbres

Question écrite n° 14391

Texte de la question

M. Guy Drut demande à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie s'il est dans ses intentions de proposer l'émission d'un timbre-poste destiné à marquer, en l'an 2000, le centenaire de l'Union cycliste internationale. Compte tenu du rôle très important joué par la France, dans le développement du cyclisme international depuis la création de l'UCI, la réalisation d'un tel timbre-poste serait une juste reconnaissance officielle.

Texte de la réponse

Les émissions de timbres-poste sont groupées en programmes annuels dont la composition est fixée par arrêté ministériel, au cours de l'année précédant celle de leur exécution, après avis de la commission des programmes philatéliques chargée d'opérer une sélection parmi les suggestions reçues. Il a été pris bonne note de la proposition de l'honorable parlementaire, qui sera examinée par la commission lors de la préparation, en 1999, du programme à réaliser en 2000. Toutefois, l'ensemble des propositions pour ce programme n'étant pas encore parvenu, il n'apparaît pas actuellement possible d'apporter d'autres précisions. Bien entendu, l'honorable parlementaire sera informé, le moment venu, de la suite qui aura pu être donnée à son intéressante proposition.

Données clés

Auteur : M. Guy Drut
Circonscription : Seine-et-Marne (5e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14391
Rubrique : Postes
Ministère interrogé : industrie
Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 mai 1998, page 2746
Réponse publiée le : 20 juillet 1998, page 4014